



# L'INFOLETTE TRIMESTRIELLE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

## -JUN 2020-

Le **Réseau coopératif Europe-Écologie-Les-Verts** est l'un des deux collèges du **Mouvement EELV**. Il se distingue du collège Parti politique par sa structure horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolette** a pour objectif de présenter la diversité des actions et engagements des **Coopérateurs et Coopératrices du Mouvement EELV**.

Nos Infolettes font apparaître **les points de vue différents** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

**Bonne lecture !**

Le Comité de rédaction

### SOMMAIRE

- **Le Réseau coopératif sera l'un des membres fondateurs de l'Archipel de l'écologie et des solidarités.**
- **Les fondamentaux de l'écologie politique.**
- **Nous leur dirons des mots verts...**
- **Au delà du binaire : vers une diplomatie de la relation.**
- **Principes d'économie : Comment l'hydraulique permet de comprendre le commerce.**
- **Explorons la semaine de trois ou quatre jours pour une économie plus riche et plus humaine.**
- **Pensez à renouveler votre adhésion au Réseau coopératif !**

### **Le Réseau coopératif sera l'un des membres fondateurs de l'Archipel de l'écologie et des solidarités.**

Depuis le 22 avril 2020, de nombreuses réunions en visioconférence ont permis d'avancer rapidement sur la création d'un **Archipel de l'écologie et des solidarités**. Elles ont réuni plus d'une vingtaine d'organisations qui sont engagées prioritairement dans une de ces deux thématiques que sont l'écologie et la solidarité. Le Comité national d'animation du Réseau coopératif a décidé mi-juin d'en être l'un des membres fondateurs, afin de continuer la démarche que nous avons lancée en juin 2016, lors du congrès d'EELV à Pantin.

Au mois de juillet se tiendra sa première assemblée, rassemblant ses membres fondateurs, pour qu'ils valident la charte et les règles de gouvernance, issues d'un long travail de rédaction collective où plusieurs de nos représentants ont été actifs, et déclarent officiellement la naissance de l'Archipel de l'écologie et des solidarités. Son objectif sera, sur la décennie 2020-2030, de mettre en synergie des organisations, mais aussi des personnalités associées, afin qu'elles construisent, sur la base du volontariat, des projets répondant à un objectif précis,

lesquels seront, quant à eux, limités dans la durée. Plusieurs projets sont déjà dans l'antichambre de l'Archipel, un sur la façon de sélectionner, via un panel de citoyens, un ou plusieurs candidats qui soient les plus consensuels, un autre est d'organiser une grande **Convention citoyenne** à l'automne 2020, pour imaginer une autre manière de vivre en société, en vue des élections de 2022. D'autres suivront selon l'imagination des membres de l'Archipel. En adhérent à l'Archipel, il n'y a aucune obligation de participer à tel ou tel projet. La plus-value de la structure en archipel, c'est que toutes les organisations qui en sont adhérentes sont informées en permanence de ce que proposent les autres membres de l'archipel, et elles peuvent donc décider, en toute connaissance de cause, de participer ou non à une proposition de projet.

L'Archipel de l'écologie et des solidarités, qui démarre de fait d'abord au niveau national, pourrait se décliner très simplement à tous les niveaux territoriaux : municipal, communauté de communes, département, région, bio-région...

Denis Guenneau,  
Coopérateur EELV  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

### **Les fondamentaux de l'écologie politique.**

Les JDE d'août 2020 vont se pencher sur la formation et réfléchir en particulier sur les fondamentaux de l'écologie politique. Voici de façon simplifiée ma conception sur ce que devrait être l'écologie politique en mouvement. Est-ce (im)pertinent ?

1. un mouvement anti-croissance, critique d'une droite comme d'une gauche traditionnellement productivistes ;
2. un mouvement qui repose sur l'exemplarité des militants qui doivent faire preuve de sobriété partagée ;

3. un mouvement démocratique élargi dans le temps et dans l'espace par considération des acteurs absents (les générations futures et les non-humains) ;
4. un mouvement de considération de la nature, refusant l'anthropocentrisme au profit d'un écocentrisme ;
5. un mouvement pour la relocalisation et contre la division excessive du travail (nationale et internationale) ;
6. un mouvement qui pratique la désobéissance civile face à la mégamachine avec des méthodes non-violentes ;
7. un mouvement qui lutte contre la bureaucratisation de l'écologie politique, qui fait mouvement au delà des partis ;
8. un mouvement dont les militants sont à la fois membre d'un parti écolo et adhérent d'une association environnementale ;
9. un mouvement réaliste, considérant l'effondrement de la civilisation thermo-industrielle comme inéluctable.

Michel Sourrouille  
Coopérateur EELV  
Poitou-Charentes

---

## Nous leur dirons des mots verts...

Des mots qui soient un peu plus clairs... Albert Camus disait que mal nommer les choses contribue au malheur du monde. Mal nommer les choses pourrait également contribuer au malheur de l'écologie politique. Il devient urgent, si nous voulons convaincre et mobiliser l'opinion publique, d'utiliser un langage commun et compréhensible par tous. Un langage contre-productif est par exemple cette propension à mettre le préfixe éco à toutes les sauces : éco-consommation, éco-responsable, éco-conception, éco-construction, etc. Avec une marge considérable dans le contenu écologique de ces mots, leur faisant perdre toute signification. Plus grave encore, **trois termes** passés dans le langage courant de l'écologie politique affichent un degré élevé de nébulosité.

### 1) Transition écologique :

- La définition tout d'abord : la transition est par nature (en physique) le passage d'un état à un autre et, donc, une trajectoire, un chemin vers une cible, vers un cap. La « transition énergétique », c'est assez clair : elle nous conduit vers des sources d'énergie non fossiles et décarbonées (seul le sort fait au nucléaire reste équivoque). Mais le terme de transition écologique, lui, n'évoque rien de la cible. Transition vers quoi, répondant à quel choix de société ? Vers une croissance verte, vers un nouveau modèle économique, vers la post-croissance ? Si l'on ne précise pas la cible, les mots **transformation** et **mutation** sont plus adaptés, car moins exigeants dans l'identification de l'état final.
- L'agent principal de cette transition ensuite : est-ce la sobriété dans l'utilisation des ressources, l'intégrité du Vivant, l'innovation technologique, l'équité sociale ? Chacun y mettra sa priorité.

- L'horizon temporel enfin : la transition est-elle en cours ou va-t-elle advenir ? Quelle est sa durée envisageable ? Lente évolution linéaire ou rupture ?

### 2) Résilience :

- La définition tout d'abord : le terme de résilience traverse un nombre impressionnant de disciplines, depuis la physique (un matériau élastique qui absorbe les chocs) jusqu'à la psychologie (merci à Boris Cyrulnik), puis la sociologie, l'anthropologie, l'économie, la politique et l'aménagement du territoire. Dans le jargon écologique, nos sociétés, nos organisations, nos territoires, l'économie se doivent d'être résilients. Une première difficulté est que l'écologie politique, systémique par nature, recouvre des contenus nécessairement différents selon la discipline concernée. La seconde difficulté est que le terme recouvre deux acceptions différentes : être résilient c'est, à la fois, surmonter un choc pour revenir à son état initial et rebondir après une crise pour aller vers un état moins vulnérable en faisant appel à l'auto-organisation et à l'anticipation. Cette notion, très utilisée dans la réflexion sur le monde de l'après-COVID 19, entretient donc une ambiguïté fondamentale : retour à la normale, au *business as usual* ou évolution vers une société nouvelle ? S'il s'agit de revenir à l'état initial, les mots **résistance** et **robustesse** sont plus appropriés. S'il s'agit d'aller vers un monde nouveau, les termes **capacité d'adaptation** et **rebond** sont plus indiqués.
- L'agent principal de cette résilience ensuite : le terme ne qualifie pas le choc auquel la résilience permet de faire face. S'agit-il d'un choc climatique, social, démocratique, d'une crise géopolitique, de tout cela à la fois ?
- L'horizon temporel enfin : quelle est la durée du changement d'état ? Dépend-elle de l'intensité de la perturbation subie ?

### 3) Effondrement :

- Les définitions tout d'abord sont multiples : fin de la fourniture des besoins de base (Yves Cochet), incapacité de la biosphère à offrir des conditions de vie acceptables, réduction drastique de la population humaine, chute des flux d'énergie, etc. Et l'effondrement, certes, mais de quoi ? de la civilisation thermo-industrielle, de la société, de la population occidentale, de certains écosystèmes ? L'objet est ambigu : s'intéresse-t-on aux principes et actions qui vont permettre d'échapper à une trajectoire d'effondrement ou à ce qui va permettre de rebondir après l'effondrement ? L'intensité du phénomène est inconnue : s'agit-il d'un écroulement partiel, d'une destruction dont on peut se relever, d'un anéantissement total ?
- Les causes de l'effondrement ensuite sont nombreuses. Desquelles s'agit-il précisément : épuisement d'une ou plusieurs ressources vitales (l'eau, les sols, le pétrole...), chute massive de la population, conflits géopolitiques, méga-crise financière ou sociale, pandémie, etc. ?

- L'horizon temporel enfin : s'agit-il d'un effondrement brutal à la suite d'une catastrophe, d'un lent déclin global (effondrement catabolique), d'un délitement progressif de certains pans de la société, d'un phénomène cyclique avec rebonds permanents ?
- Le terme ne devrait donc pas être utilisé seul mais être qualifié selon les éléments ci-dessus. Et on pourrait lui donner un sens dépourvu d'effets anxiogènes : celui de souligner l'extrême fragilité de nos modes de vie et la nécessité de repenser le monde et nos valeurs.

Ces trois termes génèrent d'autant plus de flou qu'ils sont liés. Dans notre lexique politique, la résilience s'inscrit dans la transition écologique : elle permet de survivre à l'effondrement tandis que la transition écologique est supposée nous permettre d'échapper à l'effondrement. Martine Aubry avait raison : *quand c'est flou, y a un loup !* Abandonnons un instant nos principes naturalistes et chassons le loup. Clarifions les mots-clés de l'écologie car, plus que des mots, ils sont les instruments d'une doctrine politique. Travaillons sur notre matrice sémantique pour la rendre audible, lisible et appropriable par toutes et tous.

*Tous les éco-commentaires de nos éco-lecteurs sont évidemment les éco-bienvenus ! A bon éco-entendeur salut !*

Patrick Salez  
Coopérateur EELV  
Poitou-Charentes

## **Au-delà du binaire : vers une diplomatie de la relation.**

Il y a plus de 40 ans, j'avais repéré que l'erreur du marxisme était de se contenter de jouer de la dialectique, qui n'est qu'une forme sophistiquée du binaire. À un moment où les enjeux sont énormes, il est plus que jamais indispensable de s'installer dans une position d'écoute de la spécificité de l'autre, pour mieux être à même de réguler les dysfonctionnements.

Cela ne se fera pas seulement par des simples lois. C'est pourquoi la politique écologiste doit apprendre à se démarquer de toutes les autres formes politiques et afficher un mode de gouvernance en consultant tous les citoyens, à l'instar de la Convention climat. Cela suppose de recomposer les propositions pour aboutir à quelque chose plutôt que de dire quelque chose.

Il se trouve qu'il y a un philosophe qui reprend cette pédagogie de la relation (initiée par Josiah Royce dans les années 1900) et qui s'appelle Baptiste Morizot. Plutôt que de déployer mon point de vue, j'ai choisi de le citer.

"Trancher fermement pour l'ambivalence, se maintenir dans l'incertitude, dans la pluralité des points de vue contradictoires, pour chercher des solutions plus saines et plus viables au service des relations d'interdépendance ».

Il faut, c'est étrange, se maintenir volontairement dans le sentiment, léger mais latent, d'être traître à tous, à force de ne pas choisir un camp contre l'autre. Bien saisir

« que chaque camp a tendance à négliger les interdépendances les moins évidentes avec les autres camps, il se situe dans le périmètre berger-mouton-loup-écologiste ».

La diplomatie des interdépendances n'a rien à voir avec nos morales hiérarchisées de victimes et de coupables.

Défendre le pastoralisme, qui a des égards pour la prairie et pour le milieu, ce qui induit des plus petits troupeaux, ce qui diminue la prédation par les loups et nous encourage à consommer moins de viande tout en diminuant les ruminants.

Pour activer une pensée de la relation dans le champ des forces transformatrices, il faut trouver des intercesseurs entre la logique des termes, qui est notre héritage, et celle des relations. Il faut donner des mains au concept de relation, au concept d'interdépendance, et il leur faut des voix. Disposer d'un corps d'intercesseurs capables de créativité, activant la création d'un nouvel agencement du désir qui fait bouger les lignes originelles. Les interdépendances relèvent des exigences multispécifiques du milieu vivant qui accueille le collectif humain. Elles sont en partie construites et impliquent des décisions.

Cette position d'intercesseur peut arriver à n'importe qui. Il suffit de contacter le chamboulement intérieur moral, de se sentir un peu traître à tous, car au service de la relation<sup>(1)</sup>.

La politique de l'interdépendance permet la négociation avec tous les membres du tissage qui le font tenir et tiennent par lui autant que la lutte contre tous ceux qui le détruisent.

Le jeu des alliés se fait à la lumière des interdépendances. Cela recompose le paysage politique.

Antoine Valabregue,  
Coopérateur EELV  
Languedoc-Roussillon

(1) Je vous renvoie au travail que j'ai réalisé dans ce sens entre des pro et antinucléaires pour régler la question des déchets nucléaires, qui a abouti à un protocole partagé en Europe, suite à une seule journée de travail avec l'ANCLI.

## **Explorons la semaine de trois ou quatre jours pour une économie plus riche et plus humaine.**

L'engagement économique-social « écosystémique » de la plupart des partis aujourd'hui se traduit par des mesures environnementalistes vécues comme une contrainte par la population concernée. Ce qui fait la différence entre l'environnementalisme et l'écologie politique, c'est le lien intime que fait cette dernière avec l'intérêt citoyen de manière à remettre l'individu au cœur du système.

Pour cela, quoi de mieux que d'explorer l'endroit où, pour être opérationnel, l'individu qui (se) construit est le sujet central : **le « secteur » qu'est le temps de travail ?**

**L'être qui se construit, s'il n'est pas créatif, devient destructeur.**

Citoyens d'un État, nous sommes devenus une charge pour celui-ci. Tout ce qui concerne la gestion de notre collectif et de nos communs n'est plus pensé prioritairement pour chacun d'entre nous en tant qu'individu, défini par son identité, ses contraintes, ses besoins fondamentaux.

Pourtant, si nous ne sommes pas des ermites retirés du monde, c'est que nous ressentons la nécessité de faire société.

Cette société, nécessaire à notre existence, devrait être faite pour nous. Sinon, elle n'a aucune raison d'être, puisqu'elle n'existe que par notre volonté. Nous déléguons une partie de notre libre arbitre, notre libre pensée, notre libre pratique au collectif pour qu'il fasse ce que nous ne pouvons pas faire seuls.

Et pourtant des pans entiers de l'État, gestionnaire du collectif et des communs, au travers de ses actions, agissent comme s'il pouvait se passer de nous, en nous reléguant aux rôles de variable d'ajustement et de producteur de produits que nous ne savons plus ne pas consommer. Cela devrait être risible... Mais non, au fil des siècles nous avons appris à subir des dieux, des maîtres, des conducteurs de pensée, des dirigeants qui se disent mieux que nous et qui savent ce qu'ils peuvent nous prendre et nous donner. Ils gèrent notre vie selon leur morale devenue systémique et qui peut même devenir immorale dans sa dimension humaine, tout cela avec une efficacité qualifiée de pragmatique. En contrepartie, pour nous, se trouver en situation de dépendance est un moyen facile pour nous déresponsabiliser. C'est confortable, puisque c'est la faute de l'autre. L'échange malsain se situe à ce niveau-là. Nous avons tous plus ou moins notre part de lâcheté envers nous-mêmes et le domaine du travail en est un bon exemple.

**Heureusement, le débat sur le travail s'installe peu à peu dans les médias et sur les réseaux sociaux.**

Ce débat n'est pas qu'économique et social, il est profondément politique, mais demande du temps pour s'installer dans toutes ses dimensions au niveau institutionnel (quoiqu'il y ait des accélérations imprévues en ces temps perturbés... La rentrée de septembre est encore loin !). Il serait dommage de passer à côté.

C'est aussi un débat politique transversal par toutes ses implications : revenu solidaire, infrastructures, aménagement du territoire, manière d'habiter, sécurité alimentaire, etc. Il est aussi présent dans les conclusions de la Convention citoyenne qui propose cette semaine de :

- « Transformer l'emploi et les modalités de travail. »  
Avec cette deuxième série de mesures, les citoyens veulent « accompagner la reconversion des entreprises et la transformation des métiers au niveau régional » et « réduire le temps de travail sans perte de salaire dans un objectif de sobriété et de réduction de gaz à effet de serre ». Cela passe par le financement de formations professionnelles ou la création d'une « nouvelle gouvernance de la transition des emplois et compétences au niveau national et régional ».
- Sur le délicat sujet du temps de travail, les citoyens proposent de « passer de 35 heures à 28 heures, avec un taux horaire du SMIC augmenté de 20% pour maintenir un salaire équivalent aux travailleurs payés au SMIC. « Face à l'urgence climatique, nous souhaitons participer à la définition d'une future société en accord avec les objectifs de sobriété et de réduction des émissions de gaz à effet de serre et où

les profits et la croissance ne sont plus les moteurs », justifient-ils, en estimant qu'il faut « consommer moins, produire moins et donc travailler moins ».

En définitive, cette mesure a été la seule qui n'a pas été retenue sur les 150 proposées, et cela reflète les limites de cette convention dont les conclusions ne pouvaient être qu'opérationnelles au niveau institutionnel. Cette limitation, qui empêche une vraie réflexion citoyenne, était définie dans la feuille de route de la convention. Les conséquences d'une telle mesure ne pouvaient être que le début d'un travail s'appuyant sur un temps long et non un aboutissement du temps court, ce qui n'aurait pas dû l'écarter d'une volonté politique réelle.

**Dans sa dimension citoyenne ce débat interpelle tous les « secteurs ».**

En effet, l'une des facettes d'une société plus écologique est sûrement d'aller vers **plus de techniques que l'individu sait s'approprier dans la proximité** et moins de technologie qui est l'apanage de l'industrie et de la déconnection avec l'humain. Et cela passe peut-être par moins de travail et plus d'activité. EXPLORONS...

[Petit guide pour aller vers moins de travail et plus d'activité.](#)

Christian OLIVE  
Coopérateur EELV  
Languedoc-Roussillon

---

## **Principes d'écolonomie<sup>(1)</sup> : Comment l'hydraulique permet de comprendre le commerce.**

Une rivière serpente dans le paysage et distribue l'eau nécessaire à la vie tout au long de son cours, mais, si elle est n'est pas régulée par une végétation envahissante et de la vase, alors elle se trouve un chemin rapide, creuse la terre et s'enfonce dans le sol, aspirant même l'eau du sous-sol, asséchant les autres cours d'eau, accélérant l'érosion. C'est la désertification qui commence.

Une grande entreprise non régulée par des institutions envahissantes, va accumuler son bénéfice et assécher ses concurrents, draguant toujours plus de chalandise jusqu'au monopole, asséchant l'économie locale et détruisant la nature par ses excès.

Cette comparaison facile permet de comprendre plusieurs actions possibles pour que le commerce ne mène pas à une destruction mais à un partage.

Comment lutter contre la désertification ? D'abord arrêter l'érosion, donc créer des retenues d'eau partout où c'est possible, labourer suivant les lignes de niveau pour retenir autant que possible l'eau localement, planter des arbres partout, freiner les cours d'eaux par des barrages. Pomper l'eau du bas vers le haut.

La nature le fait spontanément. Partout des animaux creusent des trous, se déplacent à flanc de coteau, créant des tracés suivant les lignes de niveau. Les plantes envahissent les cours d'eau et les freinent, leurs déchets créent des bouchons, les castors eux-mêmes construisent des barrages.

Les lieux écologiques les plus riches de vie sont les marais

où l'eau stagne, les plantes et les animaux prolifèrent, mais que l'homme déclare insalubres dans sa soif d'appropriation de terres.

Par contre, le calibrage des rivières, le déboisement de leurs berges, la limitation de la vie animale sont autant d'actes qui accélèrent l'écoulement des eaux et favorisent la désertification.

Je compare hydraulique et économie, en associant le calibrage à l'imposition de normes, le déboisement à la réduction des droits sociaux, la limitation de la vie animale à la robotisation, et en comparant les marais avec les marchés forains ou marchés aux puces foisonnant de trouvailles et d'imagination, même si ce n'est pas toujours en règle suivant la loi des puissants.

La désertification économique se crée dans les villes par l'implantation des grandes surfaces et l'influence des grands monopoles internet, les GAFA. L'argent, comme l'eau, est aspiré par les ravins commerciaux que sont Amazon et autres géants, les petits commerces meurent, les lieux de vie et d'échanges disparaissent.

Ces entreprises dites « dynamiques » agissent comme des torrents destructeurs, inondant ou asséchant tour à tour des régions entières, contrairement aux petits commerces tranquilles qui arrosent régulièrement chaque jour leurs quartiers.

La lutte contre cette désertification économique nécessite de barrer le flux des grands groupes par des luttes syndicales, des procédures administratives et fiscales, par la suppression de ces normes de production drastiques que seuls les grands groupes peuvent respecter en se taillant ainsi un monopole sur leur marché.

D'un autre côté, favoriser tous les petits lieux de production et d'échanges locaux, comme ces plantations d'arbres pour lutter contre la désertification, même si au départ il faut penser à les protéger et les arroser.

Créer des systèmes d'échanges économiques entre entreprises de tailles équivalentes, pour pas que l'une bouffe l'autre : comme ces labourages suivant les courbes de niveau. L'équilibre commercial d'un échange économique satisfaisant les deux parties existe difficilement entre une grande surface et un producteur local. Alors dans ces cas il faut imposer des institutions surveillant les conditions de la transaction, comme en hydraulique des vannes séparent des zones de pressions différentes.

Capter fiscalement une partie des bénéfices des grandes entreprises pour alimenter les petites, comme on pompe l'eau des fleuves pour irriguer les campagnes, alors qu'aujourd'hui ce sont plutôt les petites entreprises, lesquelles sont surtaxées au profit des grandes qui sont aidées via le CICE par exemple, comme ces profonds torrents qui aspirent les réserves hydrauliques.

Penser les échanges économiques comme un système

hydraulique d'érosion ou d'irrigation est un outil qui permet de mieux déceler les bonnes ou mauvaises décisions.

La compréhension des lois de l'écologie peut nous aider à choisir nos règles économiques.

Alain persat,  
Coopérateur EELV,

Provence-Alpes-Côte d'Azur

(1) Contrairement à une définition actuelle, « épargne réalisée ayant une action positive sur le milieu naturel », ce qui revient à tenter de gagner plus en agissant de façon moins agressive pour la nature, ce que fait le *greenwashing*, pour moi, l'économie est une économie construite sur les règles que l'écologie scientifique nous a révélées. Je l'ai exprimé dans « L'écologie plus qu'un but est un outil politique »

(<http://www.trazibule.fr/publications-trazibule/Ecologie.pdf>)

Entre autres, sa redéfinition : « l'économie n'est pas la pratique de la recherche du profit maximal, mais celle de l'équilibre des échanges ».

(<http://www.trazibule.fr/economie-ecologie-2.php>)

---

## Pensez à renouveler votre adhésion au Réseau coopératif !

Pour un paiement par chèque, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire : <https://soutenir.eelv.fr/formulaire-papier/> et de l'envoyer, accompagné d'un chèque bancaire ou d'un mandat postal (disponible contre une somme en liquide dans tous les bureaux de poste), à l'ordre de **AF-EELV**, au Secrétariat de votre Région dont l'adresse se trouve avec le formulaire papier. Attention le chèque doit être obligatoirement au nom de la personne cotisante, donc deux chèques différents en cas de cotisation d'un couple.

Il est également possible de régler son adhésion par carte bancaire en se rendant sur la page du site EELV : <https://soutenir.eelv.fr/cooperer/>.

Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre cotisation seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2020.

Le Comité national d'animation du Réseau coopératif



---

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)